



# PERIMETRE

Quand le bâtiment va !

# HYDROFUGEANT PLAQUE DE PLATRE

Concours Innovation BATIMAT 2005



# HYDROPLAC

## PROPRIETES

**HYDROPLAC** est un **produit liquide vert** destiné à imperméabiliser les plaques de plâtre dans les pièces d'eau.

**HYDROPLAC** remplace **avantagusement** l'utilisation de plaques de plâtre hydrofugées (plaque de plâtre verte) conformément au **DTU 25.41\*\*** des ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit au plâtre.

**HYDROPLAC** imprègne la **plaque de résine**, qui après cristallisation forme une **barrière étanche** évitant la détérioration des plaques soumises à la présence de l'humidité.

La plaque de plâtre traitée avec **HYDROPLAC** peut-être recouverte de **peinture**, faïence, tapisserie etc..... Comme une plaque de plâtre classique.

L'utilisation d'**HYDROPLAC** permet de **réduire le prix de revient au m<sup>2</sup> de près de 50 %** par rapport à des plaques hydrofugées.

**HYDROPLAC** est conforme aux **nouvelles normes EB<sup>+</sup> privatif** et **EB<sup>+</sup> collectif**

## MISE EN OEUVRE

Pulvériser **HYDROPLAC** pur ou appliquer au rouleau (type laque) jusqu'à saturation du support en une passe. Attendre 6 heures minimum avant de carreler, peindre ou tapisser.

### **IMPORTANT :**

Les bandes de pontage doivent être **très bien dépoussiérées et sèches à cœur**.

**GARANTIE 10 ANS**

### **PRECAUTION :**

En se cristallisant **HYDROPLAC** forme une **pellicule de résine dure comme du verre, impossible à éliminer sur les carrelages ou le verre** ainsi que sur les supports non poreux. Il est impératif de protéger ces supports, ou de **nettoyer à l'éponge humide** aussitôt après la pulvérisation.  
**Consommation 1 litre pour 6 m<sup>2</sup>.**

### **(\*) IMPORTANT :**

Dans le cas d'application de peinture, il est impératif d'appliquer notre primaire d'accrochage **PERIFIX**.

### **Attention : Craint le gel**

**HYDROPLAC** a fait l'objet d'un **procès-verbal d'essai** réalisé par un laboratoire indépendant (CEBTP SOLEN) disponible sur simple demande.

**Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les différents cahiers des clauses techniques :**

- Norme NF P 74-201-1 (oct 94)\*
- Norme NFP 72-202-1(avril 94)\*\*

## SECURITE D'EMPLOI

**HYDROPLAC** contient du silicate de sodium solution.

R38 irritant pour la peau.

R41 risque de lésions oculaires graves.

S2 stocker hors de portée des enfants.

S26 en cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S27 enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

S28 après contact avec la peau, se laver immédiatement avec de l'eau.

S37/39 porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage.

S46 en cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer la fiche technique

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube « Périmètre Société »

Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet [www.perimetre.pro](http://www.perimetre.pro), rubrique « Produits ».

Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit.

Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison 24/06/2022